



# dossier de presse



# Sénart en 2011

**CONTACTS SAN DE SÉNART**

**Roland Puig**  
01 64 13 17 32  
r.puig@san-senart.fr

**Jeanne Rebuffat**  
01 64 13 17 31  
j.rebuffat@san-senart.fr

[www.senart.com](http://www.senart.com)  
[www.facebook.com/sansenart](https://www.facebook.com/sansenart)

## 1 – Portrait de territoire

*A – Sénart, pas si nouvelle que ça*

*B – Sénart en bref*

## 2 – Un développement urbain maîtrisé et durable

*A – Un urbanisme respectueux des paysages*

*B – Un habitat durable*

*C – Les transports en commun : une priorité*

*D – La mobilité douce à Sénart : une évidence*

*E – La gestion durable des parcs d'activités*

## 3 – Un développement économique dynamique

*A – La vitalité de Sénart*

*B – Quatre pôles stratégiques*

*C – La filière éco-activités*

*D – La Pépinière d'entreprises de Sénart*

*E – Un campus universitaire en plein essor*

### CONTACTS SAN DE SÉNART

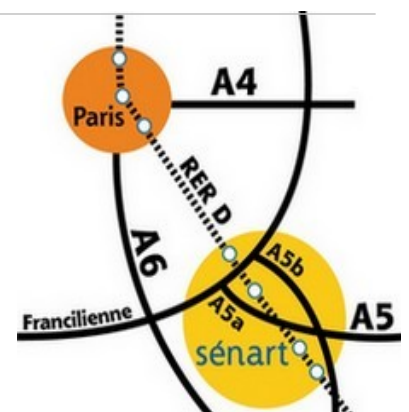
Roland Puig  
01 64 13 17 32  
r.puig@san-senart.fr

Jeanne Rebuffat  
01 64 13 17 31  
j.rebuffat@san-senart.fr

[www.senart.com](http://www.senart.com)  
[www.facebook.com/sansenart](http://www.facebook.com/sansenart)

### SÉNART

- 35 km de Paris > 35 minutes par le RER D
- 10 communes > 12 000 ha
- 106 000 habitants
- 1 francilien sur 100 est Sénartais !
- 40 000 emplois > 3 600 entreprises
- 260 km de réseau de bus > 30 000 voyageurs jour
- 220 km de pistes cyclables
- 75 % du territoire composé d'espaces naturels et agricoles



## 1 – Portrait de territoire

### A – Sénart, pas si nouvelle que ça

La ville nouvelle de Sénart est née en 1973 d'une volonté de l'Etat de rééquilibrer l'Ile-de-France. C'est aujourd'hui une agglomération de plus de 108 000 habitants, regroupant 10 communes, 8 en Seine-et-Marne et 2 en Essonne. La plus jeune des 5 villes nouvelles d'Ile-de-France a organisé sa croissance en appui sur ses communes et son centre ville, le Carré, en plein essor. Sénart a dès l'origine fait le pari d'un développement raisonné pour construire une ville attractive pour les hommes et les entreprises.

### B – Sénart en bref

#### Le territoire

- Situé à 35 km au Sud-Est de Paris, 12 000 hectares (dont 3 000 ha de réserves foncières) soit près de 1% de l'Ile-de-France, c'est-à-dire Paris et le Bois de Boulogne réunis
- 75% du territoire d'espaces naturels et agricoles (bois, terres cultivées, plans d'eau, espaces verts, jardins)
- 220 km de pistes cyclables, 260 km de réseau de bus, 4 gares RER, le T zen , un territoire accessible par l'autoroute A5 et la Francilienne
- 3 900 entreprises générant 40 000 emplois.



#### La population

- 108 000 habitants dont 100 000 en Seine-et-Marne. Sénart comptait 29 000 habitants à sa création en 1973
- Croissance annuelle de la population : 1,5% (+ 0,7% en Ile-de-France)
- 62% des sénartais ont moins de 40 ans, l'indice de jeunesse de Sénart est de 3 (1,5 en Ile-de-France)
- 25 000 élèves dont 2 500 étudiants.

## 2 – Un développement urbain maîtrisé et durable

Assurer à Sénart un développement équilibré est une volonté politique constante qui s'exprime dans tous les domaines et qui s'est encore affirmée en 2011 par l'adoption du Plan Climat de Sénart.

### A – Un urbanisme respectueux des paysages

- **L'agglomération sénartaise**

s'est développée autour des bourgs briards qui la constituaient à l'origine, garantissant à chaque commune membre de l'agglomération la préservation de son identité. Sénart veille par ailleurs à grandir en préservant les espaces naturels et agricoles qui représentent 75% du territoire et garantissent la qualité de vie des habitants.

Sénart : un territoire préservé  
75% d'espaces naturels et agricoles

- **Quelques exemples de cette exigence** : la restauration en 2003-2004 de l'Allée Royale, promenade de 5,8 km créée sous Louis XV qui relie les forêts domaniales de Sénart et Rougeau, la plantation de 2 400 tilleuls argentés pour délimiter le centre ville de Sénart, le creusement de canaux structurant ce centre et rappelant l'omniprésence de l'eau à Sénart (80 bassins dont une Réserve naturelle régionale), l'aménagement de merlons paysagers protégeant les quartiers d'habitations des infrastructures routières ou des bâtiments industriels.

### B – Un habitat durable et une offre diversifiée

Accession à la propriété (65% des sénartais sont propriétaires), locatif privé ou parc social (25% du parc de logements), tous les secteurs du logement sénartais font l'objet d'une grande attention

- **Une volonté** : pour assurer son rôle d'accueil de nouvelles populations ( 800 logements nouveaux construits chaque année -120 000 habitants à l'horizon 2015) dans les meilleures conditions, l'agglomération nouvelle a imposé dès 2005 aux promoteurs de logements d'appliquer la certification Cerqual « Habitat & Environnement ». En 2008, le San de Sénart, l'Etablissement public d'aménagement (Epa) et l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement (ARENE) se sont associés pour éditer un guide de l'habitat HQE, unique en France, proposant des solutions techniques performantes et économiquement viables.

En mettant l'accent sur la maîtrise des consommations d'énergie dans les bâtiments existants et l'aménagement d'écoquartiers, **le Plan Climat de Sénart confirme l'importance accordée au logement durable à Sénart.**



- **Des réalisations** : pionnière en matière de construction écologique avec **le village solaire de Nandy en 1979**, Sénart multiplie les opérations de logement durable : la Plaine du Moulin à Vent à Cesson, la résidence étudiante de la Pyramide et le Carré Boréal à Lieusaint, le quartier des Magdeleines à Savigny-le-Temple, l'éco-résidence des Marches de Bréviande à Vert-Saint-Denis réalisée par assemblage de modules. En 2011, un **projet d'habitat groupé écologique en auto-construction** accompagnée est en cours à Lieusaint : les futurs acquéreurs participent à la construction de leur maison à ossature bois et très haute performance énergétique réduisant ainsi le coût de l'acquisition de 30 à 40%.

### ***C – Les transports en commun : une priorité***

Le développement des transports collectifs est au coeur du Plan local de déplacements de Sénart approuvé en février 2010 par les élus du San.

Juillet 2011 : le T zen rapproche Sénart et Corbeil-Essonnes

- L'agglomération nouvelle est bien irriguée par les Sénart Bus, soit 30 lignes régulières circulant sur **un réseau de 260 km**. La mise en accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite déjà bien engagée (154 points d'arrêts sur 361) se poursuit.

- **Des connexions existent entre Sénart et ses voisins** : vers Paris avec le RER D, vers Melun avec le Citalien, et depuis juillet 2011 vers Corbeil avec le T zen, bus à haut niveau de service circulant en site propre. Premier transport de ce type en Ile-de-France, le T zen permet de fluidifier la circulation dans le Sud-Est de l'Ile -de-France et améliore la desserte locale avec un itinéraire passant notamment par la gare de Lieusaint-Moissy, le campus universitaire et le centre ville.

- Une **autre liaison en site propre reliant Sénart à Melun** est à l'étude Elle desservira fin 2013 cinq communes (Lieusaint, Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis et Melun).

### ***D – La mobilité douce: une évidence***

- Sénart s'est engagée en faveur d'une politique favorisant les modes de déplacements doux en adoptant **son Schéma directeur des liaisons douces en 1999**, qui prévoit

220 km de liaisons douces pour les 87 % de sénartais qui ont un vélo et pour les salariés de Sénart

De relier toutes les communes entre elles et au Carré, centre de l'agglomération. Sur les 250 km d'itinéraires cyclables prévus par ce schéma, 220 km sont déjà réalisés. Le San a également acté en 2010 le principe d'assurer la continuité d'un itinéraire cyclable vers le territoire de la Communauté d'agglomération de Melun – Val de seine.



- Pour inciter les usagers du RER à utiliser le vélo comme mode de transport pour se rendre en gare, le San de Sénart a installé en 2009 en gare de Lieusaint-Moissy **une vélostation de 80 boxes** individuels et sécurisés. Ces boxes sont proposés à la location, seuls ou avec un vélo à assistance électrique et facilitent la vie des cyclistes usagers du RER. Avec le même objectif, un parking sécurisé pour les vélos de 100 places a été aménagé dans le parc relais de Combs-la-Ville – Quincy récemment rénové.

- Depuis 1997, le San de Sénart organise tous les deux ans en septembre une grande fête du vélo, **les Vélofolies**, pour rendre ce mode de déplacement encore plus populaire (87% des sénartais possèdent un vélo).

- En 2011 la Fédération française de cyclotourisme a distingué Sénart pour sa politique en faveur du vélo en lui décernant le **label « Ville vélotouristique »**.

### ***E – La gestion durable des parcs d'activités***

- Depuis 2001, Sénart propose aux entreprises installées dans ses parcs d'activités d'adhérer à une **charte de qualité environnementale**, charte actualisée en 2007. Les entreprises signataires s'engagent à respecter les principes du développement durable dans la gestion de leurs déchets, la qualité de leur bâti, la végétalisation des abords, la gestion de l'eau et de l'énergie... cette démarche avait été

Une recherche constante de qualité : de la charte de qualité environnementale à la gestion différenciée des espaces verts

expérimentée pour la première fois en Ile-de-France en 1999 dans le parc de la Borne Blanche (Parisud 6) à Combs-la-Ville.

- En 2011, le San a décidé d'intégrer progressivement les méthodes de **gestion différenciée** dans la gestion des espaces verts qui lui incombent, essentiellement situés en parcs d'activités économique. Les parcs du Château d'Eau à Moissy-Cramayel et Jean Monnet à Vert-Saint-Denis sont les premiers à bénéficier de ce mode de gestion durable.

- Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des engagements pris par le San en adhérant à la Charte régionale de la Biodiversité et des Espaces naturels et en signant la Charte du Champigny en 2009 (Sénart, première intercommunalité signataire).

**Sénart durable** : Après l'adoption d'un plan local de déplacement et d'un Plan climat territorial, le San de Sénart sera parmi les premières collectivités de l'agglomération parisienne, et la première en Seine-et-Marne, à se doter d'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (adoption du PPBE prévue fin 2011)

### 3 – Un développement économique soutenu

#### A – La vitalité de Sénart

Sénart est aujourd'hui un pôle économique reconnu pour la qualité de ses aménagements et sa vitalité. Malgré un contexte difficile, Sénart affiche un taux d'implantation des entreprises de 3,13% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, contre 2,8% pour le département (source : Seine-et-Marne Développement). **Son dynamisme est porté par ses quinze parcs d'activités** dans lesquels on recensait en 2010 plus de 21 000 emplois. Les 20 plus gros employeurs de Sénart, qui concentrent plus de 8 000 emplois sont tous situés en parcs d'activités. Le San de Sénart porte une grande attention à la valorisation de ces parcs, par exemple avec l'instauration de la gestion différenciée de leurs espaces verts ou la mise en place d'une signalétique.

Un taux d'implantation des entreprises de 3,13 % au deuxième trimestre 2011

#### B – quatre pôles stratégiques

- **Le Carré, centre ville de Sénart** s'étend sur 220 hectares. Aménagé dans un espace paysager, il accueille des immeubles de bureaux (Trait d'Union, Croix du Sud, Carré Hausmann) où se sont installés administrations et entreprises, un centre commercial et de loisirs - avec multiplexe et restaurants - qui reçoit 14 millions de visiteurs par an, une résidence hôtelière, un bowling, soit 2 500 emplois aujourd'hui.

Un carré de 1 400 mètres de côté, quadrillé par près de 5000 tilleuls et trois canaux : un centre d'un genre nouveau

Le développement du Carré se poursuit avec l'installation prochaine du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne et la construction d'un Théâtre qui accueillera ses premières représentations en 2014.



Immeubles de bureaux au Carré

- **Villaroche** est un pôle d'activités à haute valeur ajoutée organisé autour de la SNECMA - groupe Safran (4 000 salariés soit le plus gros employeur de Sénart) et des **activités aéronautiques**. Villaroche adhère au pôle de compétitivité ASTech et s'étend sur 50 hectares. La naissance de ce pôle est due à la volonté du San de Sénart, de la Communauté d'agglomération de Melun – Val de Seine et du Conseil général de Seine-et-Marne qui se sont associés en 2007 pour reprendre la gestion de l'aérodrome, transférée par l'Etat vers les collectivités locales.

- **Boissénart, pôle commercial dédié à la maison** ouvert en 2009, est installé le long de la RD 306 sur un espace paysager planté de 2 000 arbres et 24 000 arbustes. Le cadre architectural a été particulièrement soigné : façades en bois, murs végétalisés... De grandes enseignes (Leroy Merlin, Alinéa, Boulanger) y côtoient une quarantaine de petites et moyennes surfaces.

- **L'Ecopôle, site pilote** en Ile-de-France est aménagé selon une démarche de haute qualité environnementale. Il est destiné à accueillir prioritairement des entreprises spécialisées dans le domaine de la performance énergétique, déjà nombreuses sur le territoire.

L'Ecopôle, un site pilote en Ile-de-France , dont la commercialisation débutera en 2011

Ce parc d'activités s'étend sur 180 hectares sur les ZAC du Charme et des Portes de Sénart sur les communes de Combs-la-Ville, Lieusaint et Moissy-Cramayel.

- Un cinquième pôle d'importance, à vocation logistique et industrielle, voit le jour le long de l'A5 sur les communes de Réau et Moissy-Cramayel. L'entreprise Bergerat Monnoyeur est la première installée dans ce parc.

### ***C – La filière éco-activités***

- En 2010, le San de Sénart, en partenariat avec l'Epa Sénart et le San de Sénart en Essonne a créé un **club des éco-activités**. Il s'agit de structurer cette filière très présente sur le territoire (une cinquantaine d'entreprises dans les secteurs de l'énergie et de l'éco-construction ont été identifiées) pour favoriser son développement et valoriser son savoir-faire. Parmi les activités du club : réunions d'information, petits déjeuners thématiques, représentation lors de salons professionnels, veille juridique et économique.

Un club pour contribuer à la valorisation du savoir-faire et au développement commercial des éco-activités implantées à Sénart

- Dès sa première année d'existence, le club des éco-activités regroupe une vingtaine d'entreprises.





## *D – La Pépinière d'entreprises de Sénart*

- La Pépinière d'entreprises de Sénart dispose de 40 bureaux modulables sur 1 600m<sup>2</sup> de locaux entièrement rénovés en 2011. Destinée à accueillir les porteurs de projets et jeunes entreprises, elle offre un hébergement de qualité à proximité de la gare RER et du campus universitaire disposant d'un accès au haut débit. La Pépinière assure aussi une fonction de résidence pour les entreprises de plus de quatre ans et un service de domiciliation.

A la Pépinière : le haut débit au service des jeunes pousses

- Conseils d'experts et de consultants, animations internes, services mutualisés, l'accompagnement des entreprises prend différentes formes et peut être collectif ou personnalisé.

- Le dynamisme de la Pépinière a été distingué en 2010 par l'obtention du label « a Paris Region International Business Location » reconnaissant sa capacité à accueillir dans les meilleures conditions des entreprises internationales.

## *E – Un campus universitaire en plein essor*

- Le site universitaire de Sénart est rattaché à l'Université Paris-Est Créteil. 6 DUT et 18 licences professionnelles sont proposés aux étudiants. Ils peuvent aussi construire des parcours vers une licence ou un master dans les domaines des Lettres et sciences humaines, Sciences de l'ingénieur et Sciences et techniques des activités sportives.

2 500 étudiants à Sénart  
6 DUT et 18 licences pro

- L'IUT de Sénart se distingue par son **ancrage dans le bassin économique** seine-et-marnais et sa politique active de relations internationales. Ainsi en 2010-2011, plus de 560 étudiants ont bénéficié d'une formation en alternance et une centaine d'étudiants sont partis en stage dans des pays de l'Union Européenne, en Asie, en Afrique ou au Canada.

- Bibliothèque universitaire, équipements informatique et multimédia, réseau wifi... offrent des **conditions de travail optimales** aux étudiants. Restaurant universitaire, logements étudiants, proximité de la gare RER et du T zen participent à leur réussite en simplifiant leur vie quotidienne.

Les contacts permanents des étudiants avec les entreprises au travers d'enseignements dispensés par des professionnels, de projets tutorés, de stages sont à la fois le moteur de la professionnalisation pour les étudiants et la garantie d'un vivier de recrutements de qualité pour les entreprises.

### CONTACTS SAN DE SÉNART

Roland Puig  
01 64 13 17 32  
r.puig@san-senart.fr

Jeanne Rebuffat  
01 64 13 17 31  
j.rebuffat@san-senart.fr